

**Rapport sur le
Développement en Afrique
2006**

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE 2006

**L'AIDE, L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE
ET LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE**

PUBLIÉ POUR LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT PAR ECONOMICA

Titre original : African Development Report 2006

Le Rapport sur le développement en Afrique 2006 a été établi par les services de la Banque et les opinions qu'il contient ne reflètent pas nécessairement celles des Conseils d'administration de la Banque ou des pays qu'ils représentent.

Les dénominations utilisées dans le présent rapport n'impliquent, de la part de la Banque africaine de développement, aucune prise de position concernant le statut juridique d'un pays ou d'un territoire, ou le tracé de ses frontières.

Copyright © 2006
by the African Development Bank
Temporary Relocation Agency
BP 323, 1002 Tunis Belvédère
Tunisia

© Ed. ECONOMICA, 2006
49, rue Héricart, 75015 Paris
Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution réservés pour tous les pays.

ISBN 2-7178-5328-6

AVANT-PROPOS

Cette année, le *Rapport sur le développement en Afrique* a pour thème l'aide, la dette et le développement. Il propose une analyse approfondie de ces enjeux et s'attache à en dégager les conséquences pour le continent en termes de croissance économique, de réduction de la pauvreté, de gestion macroéconomique et de gouvernance. Les questions abordées ne sont pas nouvelles, mais elles retrouvent toute leur actualité face aux perspectives d'accroissement de l'aide publique pour répondre aux engagements pris en 2005, « l'Année de l'Afrique ».

En augmentant les ressources disponibles pour l'investissement public et les dépenses prioritaires, l'aide au développement et l'allègement de la dette compensent temporairement le déficit d'épargne et, lorsque les conditions requises sont remplies, non seulement ils contribuent à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mais ils stimulent également l'investissement privé, lorsqu'ils sont bien ciblés, et à long terme, ouvrent la voie à une dépendance moindre vis-à-vis de l'aide.

Nous en savons chaque jour davantage sur les mécanismes permettant d'absorber des flux d'aide importants sans hypothéquer la stabilité macroéconomique. Nous savons que la prévisibilité à long terme et la présence d'un environnement macroéconomique solide peuvent, dans une certaine mesure, apporter une solution à ces problèmes.

Certains craignent que, malgré des engagements renouvelés, les allègements de dette ne soient suivis d'aucun flux d'aide supplémentaires. Les contraintes politiques et bud-

gétaires dans les pays donateurs rendent de plus en plus difficile tout accroissement de l'aide publique au développement, en tout cas à hauteur des besoins massifs requis pour atteindre les OMD. Je suis convaincu que la communauté internationale peut mobiliser les énergies nécessaires pour surmonter ces obstacles. Je salue néanmoins le fait que le présent Rapport examine des instruments alternatifs de financement du développement, tels que les envois de fonds par les ressortissants, les taxes sur les hydrocarbures, la Facilité de financement internationale, la taxe sur les billets d'avion ou la loterie mondiale et en évalue le potentiel à la lumière des tendances mondiales. Déjà, dans certains pays, les fonds envoyés par les ressortissants à l'étranger commencent à dépasser l'aide extérieure et les recettes d'exportation.

Si le volume de l'aide est important, la qualité de l'aide l'est tout autant, et je me réjouis que le Rapport mette l'accent sur la nécessité de mettre en oeuvre la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, articulée autour des principes d'appropriation, de prévisibilité, d'engagements à long terme et de renforcement des capacités des bénéficiaires, afin de réduire les coûts de transaction et d'accroître la capacité d'absorption.

Dans certains pays africains, l'aide extérieure représente plus du tiers du budget de développement, d'où leur inquiétude quant à la dépendance vis-à-vis de l'aide. S'il est vrai que ce niveau de dépendance vis-à-vis de l'aide restera pour beaucoup de pays une réalité incontournable dans un avenir prévisible, des efforts doivent être entrepris pour mobiliser les ressources intérieures et pour accé-

II Avant-propos

léger et diversifier les exportations, afin de garantir un meilleur accès aux recettes en devises, d'offrir ainsi à ces pays une plus grande autonomie et de réduire leur dépendance par rapport au monde extérieur. Il est bien sûr évident que les défis auxquels sont confrontés les pays bénéficiaires de l'aide ne sont pas de même nature. Par exemple, pour stimuler et stabiliser les économies des pays qui sortent d'un conflit, l'aide extérieure est évidemment vitale.

Au cours des dernières décennies, le Groupe de la Banque africaine de développement s'est attaché à consolider sa place pour devenir la première institution de financement du développement en Afrique. Fin 2005, il avait approuvé plus de 3 000 prêts et dons, pour une valeur globale de plus de 55 milliards de dollars, dont quarante pour cent octroyés à des taux concessionnels.

Le Groupe de la Banque a participé à l'Initiative renforcée pour les Pays pauvres très endettés (PPTE) et à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Fin 2005, 24 des 33 pays africains classés parmi les PPTE bénéficiaient de cet allègement. Sur un total de 2,3 milliards de dollars mobilisés pour financer le point intérimaire et le point d'achèvement au titre de la l'Initiative PPTE renforcée, un montant de 1,7 milliard de dollars a été versé. En 2006, le Groupe de la Banque a approuvé sa participation à l'IADM, dont le coût total est estimé à environ 8,5 milliards de dollars en valeur nominale.

Mais, nous le savons tous, l'aide et l'allègement de dette ne peuvent être que des palliatifs temporaires. Les échanges et l'investissement sont la clé du développement. J'espère sincèrement que les négociations du cycle de Doha seront rapidement remises sur

les rails. Doha représentait, et représente toujours, une opportunité historique de créer la prospérité pour tous et d'obtenir des résultats là où les accords multilatéraux du passé ont échoué. C'est par les échanges commerciaux que l'Afrique pourra se sortir de l'ornière de l'aide. Nous savons que le drame de l'Afrique s'explique en partie par sa faible capacité d'échange, la lourdeur de ses barrières internes et son climat d'affaires peu favorable. Avec les autres partenaires, nous aidons nos pays à trouver des réponses au problème de l'infrastructure, à promouvoir la bonne gouvernance et à mettre en place des institutions saines. Il n'en reste pas moins que, pour l'Afrique, la levée des obstacles internationaux et la réduction des subventions sont essentielles. Nous sommes convaincus qu'un résultat satisfaisant pour tous est possible, et qu'il résultera d'un accord multilatéral et non d'accords bilatéraux asymétriques.

La Banque prend des mesures pour renforcer la qualité de ses opérations et accroître son efficacité. Ses efforts s'articulent autour de quatre principes de base : centrer l'action sur les besoins spécifiques des pays et favoriser l'adhésion de ces derniers ; observer une plus grande sélectivité ; mettre en place des partenariats stratégiques avec d'autres partenaires au développement et élargir le champ de nos connaissances, afin d'offrir à ses membres des perspectives alternatives pour surmonter au mieux les défis auxquels ils sont confrontés. À cet égard, la Banque joue un rôle de premier plan aussi bien dans l'appui au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) que dans le soutien aux initiatives africaines de l'eau, au Consortium de l'infrastructure en Afrique et à la promotion de la bonne gouvernance et d'un climat propice aux investissements.

La dynamique engendrée par les réformes antérieures engagées dans nos pays, conjuguée au regain d'intérêt de la communauté internationale pour les défis de développement auxquels l'Afrique se trouve confrontée, offre à la Banque de nouvelles opportunités de jouer un rôle majeur sur le continent. Un rôle pour lequel nous nous

repositionnons aujourd'hui. Je salue ce rapport.



Donald Kaberuka
Président
Banque africaine de développement

Le *Rapport sur le développement en Afrique 2006* a été préparé par l'équipe du Département de la recherche sur le développement de la Banque africaine de développement, sous la direction de Charles Leyeka Lufumpa et Temitope Waheed Oshikoya.

L'équipe comprenait Barfour Osei, Mohammed Salisu, Désiré Vencatachelum, Lassaad Lachaal, Audrey Verdier-Chouchane, Sana Harrabi and Lobna Bousri du Département de la recherche.

Rhoda R. Bangurah a assuré les services de production, Felicia Avwontom, la mise en forme de la publication et Bakri Abdul-Karim, la coordination de la publication.

Les documents de référence énumérés dans la note bibliographique ont été exploités dans le cadre de la préparation du rapport. Les auteurs sont reconnaissants des observations et suggestions venues de l'extérieur de la Banque. Elles ont émané de Ernest Aryeetey, Institute of Statistical, Social and Economic Research, University of Ghana ; Melvin Ayogu, School of Economics, University of Cape Town ; Oludele Akinloye Akinboade, Department of Economics, University of South Africa (UNISA) ; Abena Oduro, Centre for Policy Analysis, Ghana ; et de Charles Jebuni, Centre for Policy Analysis, Ghana.

Les principales lignes directrices du Rapport ont été données par Louis Kasekende, Economiste en Chef.

ABRÉVIATIONS

AID	Association Internationale de Développement
APD	Aide Publique au Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BMD	Banques Multilatérales de Développement
BRI	Banque des Règlements Internationaux
BTP	Bâtiment Travaux Publics
CAD	Comité d'Aide au Développement
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CEP	Cellules d'Exécution de Projets
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
CREA	Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
CSD	Cadre de Soutenabilité de la Dette
CDF	Cadre de développement intégré
CMI	Initiative de gestion des crises
CPIA	Evaluation de la politique et des institutions nationales
DFID	Département pour le Développement International
DSAR	Documents de Stratégie d'Assistance Régionale
DSP	Document de Stratégie Pays
DSPAR	Document de Stratégie Pays Axé sur les Résultats
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
DTS	Droits de Tirage Spéciaux
EDA	Aide effective au développement
EES	Etudes Economiques et Sectorielles
EPP	Evaluation de la Performance Pays
FAD	Fonds Africain de Développement
FFI	Facilité de Financement Internationale
FMI	Fond Monétaire International
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
FSN	Fonds Spécial du Nigeria
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
G8	Groupe de 8 pays
GMM	Méthode des moments généralisés
HAGAR	Harmonisation, Alignement et Gestion Axée sur les Résultats
HD	Harrod-Domar
ICOR	Productivité marginale du capital

VIII Abréviations

IADM	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
IDE	Investissement Direct Etranger
IFI	Institutions Financières Internationales
IPH	Indicateur de la Pauvreté Humaine
MAEP	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MCA	Compte du Millénaire des Etats-Unis
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de Coopération et Développement Economiques
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PCCF	Mécanisme en faveur des pays sortant d'un conflit
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PIS	Programme d'Investissement Sectoriel
PMR	Pays Membres Régionaux
PNB	Produit National Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PSI	Programme Sectoriel d'Investissement
R-D	Recherche-Développement
RNB	Revenu National Brut
SIDA	Agence Suédoise de Développement International
SFI	Société Financière Internationale
SWAp	Approche sectorielle globale
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TTM	Taxe sur les Transactions Monétaires
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UC	Unité de Compte
UE	Union Européenne
UNU	Université des Nations Unies
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement
VAN	Valeur Actualisée Nette
VIH/Sida	Virus d'Immunodéficience Humaine/Syndrome Immuno Déficitaire Acquis
WIDER	Institut mondial pour la recherche en économie du développement

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1	L'aide, l'allégement de la dette et le développement en Afrique	1
Chapitre 2	L'Afrique peut-elle absorber davantage d'aide ?	27
Chapitre 3	Améliorer l'efficacité de l'aide en Afrique	45
Chapitre 4	Aide, allégement de la dette et réduction de la pauvreté	69
Chapitre 5	Nouvelles options pour le financement de l'aide et de l'allégement de la dette	93
Chapitre 6	Vers une meilleure mise en œuvre de l'aide et de l'allégement de la dette au profit du développement	117
Chapitre 7	Le soutien apporté par la Banque africaine de développement à l'aide et à l'allégement de la dette en Afrique	133
Bibliographie	153

X Table des matières

ENCADRÉS

1.1	Les Objectifs du Millénaire pour le développement	12
1.2	Caractéristiques de l'Initiative PPTE renforcée	17
1.3	L'Initiative d'allégement de la dette multilatérale et le risque d'un comportement de passager clandestin	19
2.1	Qu'est-ce que l'aide ?	29
2.2	Quo vadis, aide ?	30
2.3	En quête d'exemples de réussite : pourquoi les pays tropicaux importent-ils des jus de fruit ?	32
2.4	La bureaucratie de l'aide selon Easterly – l'altruisme, l'écran de fumée, les motivations réelles	33
2.5	Affectation de l'aide et emploi de l'aide – le jeu budgétaire est la clé	34
2.6	Donneurs et récipiendaires sont-ils sur la bonne voie ? L'exemple du Malawi et du Mozambique	37
2.7	Échos du Malawi	39
2.8	Obtenir l'alignement des donateurs – le cas de l'Ouganda et du Malawi	40
3.1	Efficacité de l'aide, le cas du Mozambique	50
3.2	Problèmes de coordination de l'aide en Zambie	51
3.3	Les conséquences de l'aide liée	53
3.4	Différentes catégories d'aide, différentes incidences sur la croissance économique	57
3.5	Le Compte du Millénaire des États-Unis	64
4.1	Les principes d'un DSRP	71
4.2	Quelles voies empruntent l'aide et l'allégement de la dette pour faire reculer la pauvreté ?	73
4.3	Croissance, inégalités et réduction de la pauvreté	74
4.4	Allégement de la dette et dépenses en faveur des pauvres en Ouganda	77
4.5	Impact direct de l'aide sur les indicateurs non monétaires de la pauvreté	79
4.6	Dynamique de la pauvreté en Afrique	80
4.7	Les arguments en faveur des stratégies de protection sociale en Afrique	86
4.8	L'importance critique des données dans la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté	88
4.9	L'harmonisation de l'aide en Tanzanie	91
6.1	Composantes clés du NEPAD	125
6.2	Les dix principes clés devant sous-tendre les efforts de développement de l'Afrique	126
6.3	Objectifs des fonds de développement autonomes	129
6.4	Le succès d'un fonds de développement autonome	129
7.1	Politique de financement du FAD-X	137
7.2	Harmonisation, alignement et gestion axée sur les résultats	140

7.3	Directives opérationnelles du Groupe de la Banque pour les approches sectorielles globales (SWAp)	143
7.4	Problèmes rencontrés par la Banque dans l'application d'approches sectorielles globales	145
7.5	Modalités de mise en œuvre de l'IADM	149

GRAPHIQUES

1.1	Pourcentage de l'APD totale versée par le CAD à l'Afrique subsaharienne, 1990-2003	5
1.2	Engagements au titre de l'APD de certains donateurs du CAD pour l'Afrique, 2000-2004	6
1.3	Dons au titre de l'APD décaissés par certains pays du CAD	9
1.4	Engagements au titre de l'APD de l'ensemble des donateurs pour certains secteurs (1999-2004)	10
1.5	Total des engagements pour la santé primaire en Afrique (1990-2004)	11
1.6	Total des engagements de l'ensemble des donateurs pour l'agriculture (1990-2004)	11
1.7	Dettes à moyen et long terme des pays en développement et des économies émergentes	14
1.8	Dettes extérieures totales et dettes à long terme des pays d'Afrique en 1990 et 2003	14
1.9	Dettes extérieures totales de certains pays d'Afrique en 1990 et 2003	15
1.10	Total des remises de dette du CAD (1995-2004)	16
1.11	Total des remises de dette de la part de certains pays (2000-2004)	16
1.12	Aide et croissance en Afrique (moyenne mobile sur 10 ans)	21
3.1	Aide liée notifiée, par région, 2003	53
3.2	Aide liée notifiée, par donateur, 2003	54
4.1	Dépenses affectées à la réduction de la pauvreté en Afrique	78
4.2	Réalisation de certains Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique – Tendances	82
5.1	APD nécessaire à la réalisation des OMD (en milliards de dollars)	94
5.2	Activité journalière sur le marché des changes (en milliards de dollars)	95
5.3	Envois de fonds à destination de l'Afrique subsaharienne, 1980-2002	102

XII Table des matières

TABLEAUX

1.1	Total des engagements d'APD de l'ensemble des donateurs pour l'Afrique, 1990-2004	4
1.2	Destination de l'aide en Afrique	7
3.1	APD liée/non liée par pays donateur (%), 2003	55
3.2	Aide britannique à l'Afrique, par secteur, 1988-2004 (en pourcentage du total)	58
3.3	Conditionnalités du FMI et de la Banque mondiale en Afrique subsaharienne, 1999	60
3.4	Pays d'Afrique admissibles au Compte du Millénaire	65
4.1	L'incidence de la pauvreté selon une sélection d'enquêtes nationales en Afrique	79
4.2	Indicateur de la pauvreté humaine (en %) en 1997 et 2003	81
5.1	Recettes potentielles destinées au développement, issues d'une taxe sur les monnaies les plus échangées dans le monde	97
7.1	Résumé des opérations du Groupe de la Banque, 1996-2005 (en millions de dollars)	135
7.2	Approbations cumulées de prêts et de dons du groupe de la Banque par secteur, 1967-2005	136
7.3	État d'allègement de la dette PPTE fin décembre 2005 (en millions de dollars)	146